

Quelques definitions utiles

Très haut débit :

Grâce à la fibre optique, on peut atteindre dès le départ des débits de 100 Mbps rendant possibles les nouveaux usages d'Internet.

1 Mbps = 1 000 kbps

Fibre optique :

Fil en verre ou en plastique qui a la propriété d'être un conducteur de la lumière et permet la transmission de données à très grande vitesse et en très grande quantité.

FttH (Fiber To The Home)

Littéralement "Fibre à la Maison". Fibre déployée jusqu'à l'abonné.

Zones AMII (Appel à Manifestation d'Intentions d'Investissement) :

Zones exclusivement réservées à l'initiative privée définies dans le cadre réglementaire du très haut débit élaboré en juin 2010.

Definitons

Écrit par Administrator

Lundi, 11 Février 2013 16:49 - Mis à jour Lundi, 11 Février 2013 16:55

Zones grises :

Zones desservies en haut débit à moins de 2 Mbps ne permettant pas le triple play.

Offres triple Play :

Ces offres comprennent l'accès à l'internet, à la télévision et à un service de téléphonie fixe en souscrivant généralement un forfait mensuel. Elles requièrent un débit minimum de 2 Mbps.